



INSPIR'
ACTION

-
RELAIS SANTÉ

- CENTRES
HOSPITALIERS
DE THIERS ET
D'AMBERT

Les Relais Santé : des lieux de conseil pour faciliter le parcours de soins en milieu rural et politique de la ville

Centres hospitaliers de Thiers et d'Ambert

repères

Porteur du projet : les deux centres hospitaliers de Thiers et d'Ambert assurent le portage de deux relais santé

Statut du projet : en cours de mise en œuvre depuis 2000

Échelle : agglomération

Thématiques traitées : accès aux droits, parcours de soins

Public visé : femme, jeune, public précaire

Partenaires opérationnels : professionnels de santé libéraux et hospitaliers, travailleurs sociaux (département, CCAS, association d'insertion, etc.), missions locales, chantiers d'insertion du conseil départemental, associations caritatives, caisses d'assurance maladie, CARSAT

Partenaires financiers : ARS Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil départemental du Puy-de-Dôme (au titre du programme départemental d'insertion), État et commune de Thiers (dans le cadre du contrat de ville de Thiers)

Moyens affectés : trois professionnels dans chaque relais santé (psychologue, infirmière et assistante sociale) travaillent à mi-temps.

Territoire : territoire du Puy-de-Dôme à caractère rural avec des indicateurs sociaux et sanitaires défavorables, deux bassins de vie (Thiers, concerné par la politique de la ville, et Ambert) avec une population totale de 90 000 habitants



INSPIR'
ACTION
—
RELAIS SANTÉ
- CENTRES
HOSPITALIERS
DE THIERS ET
D'AMBERT

Démarche territoriale de santé : inscription de l'action dans le contrat de ville de Thiers et le contrat local de santé (CLS) Thiers Ambert (fiche action « santé et précarité »)

contexte

Absence de lieu neutre identifié par les professionnels du social pour permettre l'accès aux droits, à la prévention et l'accompagnement à la démarche de soins des personnes en situation de précarité avec des problématiques de santé identifiées prioritaires et à prendre en compte avant toute démarche d'insertion sociale et/ou professionnelle

objectifs

- > Accueillir, accompagner, élaborer un parcours de soins et orienter les personnes
- > Faciliter l'accès aux droits, aux soins et à la prévention
- > Promouvoir la santé dans le cadre d'actions collectives d'information et d'éducation pour la santé et de prévention
- > Assurer un rôle de veille et d'alerte sur les difficultés d'accès aux soins, aux droits et à la prévention

description de l'action

Une équipe pluridisciplinaire, composée d'une assistante sociale, d'un psychologue et d'une infirmière, reçoit gratuitement avec ou sans rendez-vous le public. Les personnes sont orientées par les travailleurs sociaux (conseil départemental, CARSAT, mission locale ou associations), les infirmières scolaires et les organismes de formation. Elles prennent aussi contact individuellement suite aux actions collectives de prévention et promotion de la santé. Les structures sont ouvertes tous les jours du lundi au vendredi.

Ces lieux nommés « Relais santé » existent à Thiers, depuis 2000, dans des locaux mis à disposition gratuitement par la mairie et à Ambert, depuis 2006, dans les locaux de la mairie, puis du centre hospitalier depuis trois ans.

Des actions collectives sont organisées sous forme d'ateliers et/ou de stands. Elles sont animées par les professionnels des Relais santé ; le choix des thématiques abordées se fait en concertation avec les organismes partenaires qui sollicitent les équipes (Restos du cœur, IMpro, coordinateur santé du CLS, mission locale, etc.) : prendre soin de soi, vaccinations, dépistage organisé des cancers, relais de l'action



INSPIR' ACTION

—
RELAIS SANTÉ
- CENTRES
HOSPITALIERS
DE THIERS ET
D'AMBERT

nationale « moi(s) sans tabac », hygiène, présentation du relais santé, promotion du bilan de santé, accès aux droits en santé, alimentation, etc.

De plus, les deux infirmières des Relais santé participent aux commissions RSA de chaque circonscription. Les équipes font également partie de réseaux et collectifs locaux, comme le réseau de protection des femmes victimes de violences, « santé, plaisir pour tous » ou la plateforme sanitaire et sociale.

résultats

- > De nombreuses personnes bénéficient chaque d'année d'un accompagnement individualisé et d'orientations adaptées (361 en 2017).
- > 524 personnes, en 2017, ont été sensibilisées à la prévention et la promotion de la santé de façon collective.
- > Les deux relais santé sont bien identifiés par les acteurs du territoire.

Quelques exemples de partenariats :

- > À Ambert, une équipe mobile de prévention et de promotion de la santé (7 organismes différents dont le relais santé) a été mise en place afin d'intervenir au plus proche du public sur les chantiers d'insertion du conseil départemental notamment, car il est très difficile de mobiliser le public en situation de précarité sur des actions « grand public ».
- > À Thiers, depuis 2017, des bilans de santé (ISBA prévention santé) ont été délocalisés de Clermont Ferrand une fois par mois dans le cadre du CLS afin de réduire les inégalités territoriales. Les bilans de santé sont réalisés dans les mêmes locaux que le relais santé. L'infirmière du relais santé accompagne la personne vers les soins une fois le bilan de santé réalisé et les priorités identifiées et identifie aussi si une problématique d'accès aux droits existe. Cet accompagnement lui permet également d'évaluer si une problématique d'accès aux droits existe.

perspectives

Un projet de délocalisation du relais santé d'Ambert est en cours sous la forme de permanences au sein de petites communes du territoire pour offrir une plus grande proximité pour les populations.

conseils pour reproduire ce projet

- > S'appuyer sur les besoins des travailleurs sociaux, des associations caritatives, des conseils citoyens, des professionnels de santé
- > Impliquer dès le démarrage le centre hospitalier local



INSPIR' ACTION

—
RELAIS SANTÉ
- CENTRES
HOSPITALIERS
DE THIERS ET
D'AMBERT

- > Solliciter le coordinateur territorial de santé du CLS et/ou celui de l'ASV en appui méthodologique, recherche de financements, mobilisation des acteurs dont les élus, lien avec les financeurs, recherche de local, implication dans le comité de pilotage, communication, etc.

contact référent

Fabrice Bretel

Coordinateur territorial de santé du contrat local de santé Thiers Ambert
Centre hospitalier de Thiers

f.bretel@ch-thiers.fr

06 24 63 10 77

Complété le 14.06.2017